

Les enfants handicapés victimes de discrimination au Burundi

Deutsche Welle, 03.12.2018 Alors que le monde célèbre ce 3 décembre la journée internationale des personnes handicapées, la discrimination et la stigmatisation persistent au Burundi malgré les efforts du gouvernement.

Jean-Claude Kwigize souffre de malformations congénitales des membres. Le jeune adolescent de 16 ans se déplace sur ses fesses en s'appuyant sur ses moitiés de bras. Un handicap qui ne l'empêche d'aller à l'école avec les autres enfants dits «normaux». « J'ai vraiment de bons résultats, explique Jean-Claude. J'obtiens au moins 70% car je classe parmi les cinq premiers. Bien que les autres ont les bras et les jambes normaux, il m'arrive de les dépasser. » Le Burundi dispose de nombreux centres de prise en charge des enfants en situation de handicap. Néanmoins, ces centres souffrent d'un manque d'équipements et de personnel, ce qui influe sur la qualité des services. Selon Abraham Ndagijimana, le père de Jean-Claude Kwigize, « les centres de prise en charge existent, mais il n'y a pas de moyens suffisants pour leur fonctionnement. Ils peuvent avoir cinq ou six employés pour s'occuper de 70 enfants avec différents types de handicaps. Si j'amène mon enfant au centre, je dois également payer un employé pour s'occuper de lui. Mon enfant est à la maison, je paye l'employé et en même temps il fait autre chose. » Malgré les efforts du gouvernement pour valoriser les enfants en situation de handicap, ces derniers sont toujours victimes de discriminations dans la société. Pour Obéd Mbonirema, il faut sensibiliser la population pour mettre fin à la stigmatisation. L'éducateur spécialisé estime la stigmatisation et la discrimination persiste « parce qu'il y a des familles qui considèrent encore comme mettre au monde un enfant vivant avec handicap est une malédiction, que c'est la volonté de dieu, que c'est un empoisonnement ou bien de la malchance. » Le Burundi dispose d'au moins cinq centres et écoles spécialisés en éducation et prise en charge des enfants en situation de handicap. Avec l'appui des partenaires et selon les types d'anomalie, certains enfants commencent à s'intégrer socialement et à fréquenter les mêmes écoles que leurs pairs sans handicap mental ou physique. Antidite Niragira

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});